



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D E H 444 EPOXY RESIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit D E H 444 EPOXY RESIN

Numéro du produit 59636

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Agent de polymérisation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 59633

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|----------------------------------|---|
| Mentions de danger | H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Mentions de mise en garde | P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales. |
| Contient | ALCOOL BENZYLIQUE, REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA, Trimethylhexane-1,6-diamine |

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

| | | |
|---|----------------------|--|
| ALCOOL BENZYLIQUE | | 30-60% |
| Numéro CAS: 100-51-6 | Numéro CE: 202-859-9 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119492630-38-XXXX |
| Classification | | |
| Acute Tox. 4 - H302 | | |
| Acute Tox. 4 - H332 | | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | | |
| REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE | | 10-30% |
| Numéro CAS: 38294-64-3 | Numéro CE: 500-101-4 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119965165-33-XXXX |
| Classification | | |
| Skin Corr. 1B - H314 | | |
| Skin Sens. 1A - H317 | | |
| Aquatic Chronic 3 - H412 | | |

D E H 444 EPOXY RESIN

| | | |
|--|----------------------|--|
| REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA | | 10-30% |
| Numéro CAS: 9046-10-0 | Numéro CE: 618-561-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119557899-12-XXXX |
| Classification Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412 | | |
| Trimethylhexane-1,6-diamine | | 10-30% |
| Numéro CAS: 25620-58-0 | Numéro CE: 247-134-8 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412 | | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin. |
| Ingestion | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. |
| Contact cutané | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique. |
| Ingestion | Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. |
| Contact cutané | Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus. |

D E H 444 EPOXY RESIN

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Oxydes de carbone. Azote.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Approcher le déversement contre le vent. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

D E H 444 EPOXY RESIN

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|---|
| Précautions d'utilisations | Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. |
| Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail | Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--------------------------------|--|
| Précautions de stockage | Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker à des températures comprises entre -20°C et 30°C. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Aluminium. |
| Classe de stockage | Stockage de produits corrosifs. |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | |
|---|--|
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2. |
|---|--|

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| | |
|--|--|
| Commentaires sur les composants | Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. |
|--|--|

ALCOOL BENZYLIQUE (CAS: 100-51-6)

| | |
|-------------|--|
| DNEL | Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 110 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 22 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg p.c. /jour Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.4 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 27 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour |
| PNEC | - eau douce; 1 mg/l - eau de mer; 0.1 mg/l - rejet intermittent; 2.3 mg/l - Sol; 0.456 mg/kg p.c. /jour - Sédiments (eau douce); 5.27 mg/kg p.c. /jour - Sédiments (eau de mer); 0.527 mg/kg p.c. /jour - Station d'épuration des eaux usées; 39 mg/l |

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE (CAS: 38294-64-3)

| | |
|-------------|---|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.073 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.073 mg/m ³ |
|-------------|---|

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|-------------|---|
| PNEC | eau douce; 0.06 mg/l |
| | Sédiments (eau douce); 5.784 mg/kg/jour |
| | rejet intermittent; 0.23 mg/l |
| | eau de mer; 0.006 mg/l |
| | Sédiments (eau de mer); 0.578 mg/kg |
| | Station d'épuration des eaux usées; 3.18 mg/l |
| | Sol; 1.121 mg/kg |

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA (CAS: 9046-10-0)

| | |
|-------------|---|
| DNEL | Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.36 mg/m ³ |
| | Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour |
| PNEC | eau douce; 0.015 mg/l |
| | eau de mer; 0.0143 mg/l |
| | Sédiments (eau douce); 0.132 mg/kg |
| | Sédiments (eau de mer); 0.125 mg/kg |
| | rejet intermittent; 0.15 mg/l |
| | Sol; 0.0176 mg/kg |
| | Station d'épuration des eaux usées; 7.5 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Polychlorure de vinylidène/polyéthylène (PVDC/PE). Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|--|--|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Incolore. |
| Odeur | Ammoniacale. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | pH (solution concentrée): 8.0 - 11.0 |
| Point de fusion | Pas d'information disponible. |
| Point d'écoulement | Pas d'information disponible. |
| Point de congélation | Pas d'information disponible. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | > 200°C @ 760 mm Hg |
| Point d'éclair | > 100°C Coupelle fermée. |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Facteur d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Pas d'information disponible. |
| Autre inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | < 5 hPa @ 50°C |
| Densité de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité relative | 1.00 @ 25°C |
| Densité apparente | Pas d'information disponible. |
| Solubilité(s) | Légèrement soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité | 200 mPa s @ 20°C |
| Propriétés explosives | N'est pas considéré comme explosif. |
| Explosif sous l'influence d'une flamme | Pas d'information disponible. |
| Propriétés comburantes | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |
| <u>9.2. Autres informations</u> | |
| Indice de réfraction | Pas d'information disponible. |
| Taille de particules | Pas d'information disponible. |
| Poids moléculaire | 306 |

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Volatilité | Pas d'information disponible. |
| Concentration de saturation | Pas d'information disponible. |
| Température critique | Pas d'information disponible. |
| Composé organique volatile | Pas d'information disponible. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|-------------------|---|
| Réactivité | Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants. |
|-------------------|---|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|---------------------------|--|
| Stabilité chimique | Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. |
|---------------------------|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|----------------------|
| Possibilité de réactions dangereuses | Ne polymérisera pas. |
|---|----------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|----------------------------|---|
| Conditions à éviter | Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. |
|----------------------------|---|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------------------|--|
| Matières incompatibles | Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Acides. Hydrocarbures halogénés. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Aluminium. |
|-------------------------------|--|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--|
| Produits de décomposition dangereux | Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs. |
|--|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

| | |
|--------------------------|----------|
| ETA orale (mg/kg) | 1.913,99 |
|--------------------------|----------|

Toxicité aiguë - inhalation

| | |
|--------------------------------------|-------|
| ETA inhalation (vapeurs mg/l) | 22,45 |
|--------------------------------------|-------|

| | |
|---|----------|
| ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) | 8.526,53 |
|---|----------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée

| | |
|---|------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Provoque de graves brûlures. |
|---|------------------------------|

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

| | |
|---|--|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. |
|---|--|

Sensibilisation respiratoire

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Sensibilisation respiratoire | Pas d'information disponible. |
|-------------------------------------|-------------------------------|

Sensibilisation cutanée

D E H 444 EPOXY RESIN

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Peut provoquer des lésions internes.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmoiement. Lésion de la cornée. Cécité.

Informations toxicologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.620,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.620,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2.001,0

D E H 444 EPOXY RESIN**Toxicité aiguë - inhalation**

| | |
|--|---------|
| Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) | 11,0 |
| Espèces | Rat |
| Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) | 4.178,0 |
| Espèces | Rat |
| ETA inhalation (vapeurs mg/l) | 11,0 |
| ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) | 4.178,0 |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: OECD 406 Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 474

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 200 mg/kg/jour, Orale, Souris OECD 453 NOAEL > 400 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat OECD 451 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité - NOAEL 1072 mg/kg p.c. /jour, Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 400 mg/kg, Orale, Rat

D E H 444 EPOXY RESIN**Danger par aspiration**

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Nocif par inhalation.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements. Diarrhée. Mal de tête. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience.

Contact cutané

Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.885,3

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2.885,3

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2.979,7

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.979,7

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 0.74 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Lapin OECD 405

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

Contact cutané

Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

D E H 444 EPOXY RESIN

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 460 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
OECD 203
CL₅₀, 96 heure: 10 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 230 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 770 mg/l, Algues

NOEC, 72 heures: 310 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 49 heures: 2100 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 51 mg/l, Daphnia magna

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 70.7 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 11.1 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 79.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 3 heures: >1000 mg/l, Boues activées
OECD 209

D E H 444 EPOXY RESIN**REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA****toxicité aquatique aiguë**

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heure: > 15 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heure: 80 mg/l, Daphnia magna OECD 202 |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | ErC50, 72 heure: 15 mg/l, Selenastrum capricornutum EC10, 72 heure: 1.4 mg/l, Selenastrum capricornutum OECD 201 |
| Toxicité aiguë - microorganismes | CE ₅₀ , 3 heure: 750 mg/l, Boues activées OECD 209 NOEC, 3 heure: 310 mg/l, Boues activées OECD 209 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants**ALCOOL BENZYLIQUE**

| | |
|-------------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Le produit est facilement biodégradable. |
| Biodégradation | - Dégradation 92 - 96%: 14 jours OECD 301C - Dégradation 95 - 97%: 21 jours OECD 301A |

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non facilement biodégradable. |
| Biodégradation | - 0%: 28 jours OECD 301F |

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA

| | |
|-------------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Le produit n'est pas facilement biodégradable. |
| Biodégradation | - Dégradation 0%: 28 jour OCED 301B |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ALCOOL BENZYLIQUE**

D E H 444 EPOXY RESIN

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : Log Kow 1.10

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.34

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 39 mN/m @ 20°C OECD 115

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

REACTION PRODUCTS OF DI-, TRI- AND TETRA-PROPOXYLATED PROPANE-1,2-DIOL WITH AMMONIA

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Autres effets néfastes Inconnu.

D E H 444 EPOXY RESIN**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

| | |
|---|---|
| Information générale | Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. |
| Méthodes de traitement des déchets | Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

| | |
|-------------------------|------|
| N° ONU (ADR/RID) | 2735 |
| N° ONU (IMDG) | 2735 |
| N° ONU (ICAO) | 2735 |
| N° ONU (ADN) | 2735 |

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom d'expédition (ADR/RID) | POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT Trimethylhexane-1,6-diamine, REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE) |
| Nom d'expédition (IMDG) | POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT Trimethylhexane-1,6-diamine, REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE) |
| Nom d'expédition (ICAO) | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS Trimethylhexane-1,6-diamine, REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE) |
| Nom d'expédition (ADN) | POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT Trimethylhexane-1,6-diamine, REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE) |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-----------------------------------|----|
| Classe ADR/RID | 8 |
| Code de classement ADR/RID | C7 |
| Etiquette ADR/RID | 8 |
| Classe IMDG | 8 |
| Classe/division ICAO | 8 |
| Classe ADN | 8 |

Etiquettes de transport



D E H 444 EPOXY RESIN**14.4. Groupe d'emballage**

| | |
|------------------------------|----|
| Groupe d'emballage (ADR/RID) | II |
| Groupe d'emballage (IMDG) | II |
| Groupe d'emballage (ICAO) | II |
| Groupe d'emballage (ADN) | II |

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|--|-------------|
| Groupe de séparation des matières du code IMDG | 18. Alcalis |
| EmS | F-A, S-B |
| Catégorie de transport ADR | 2 |
| Code de consignes d'intervention d'urgence | 2X |
| Numéro d'identification du danger (ADR/RID) | 80 |
| Code de restriction en tunnels | (E) |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|---|--|
| Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité | <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p> |
| Sigles et abréviations utilisés dans la classification | <p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p> |
| Références littéraires clés et sources de données | Information du fournisseur. |
| Commentaires sur la révision | NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente. |
| Date de révision | 31-01-20 |
| Numéro de version | 1.000 |
| Numéro de FDS | 59636 |
| Statut de la FDS | Approuvé. |

D E H 444 EPOXY RESIN

| | |
|---|--|
| Mentions de danger dans leur intégralité | H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Signature | Jitendra Panchal |